

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2013/67

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 22 octobre 2013

L'an deux mille treize et le vingt-deux octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Joël TESTON premier adjoint.

Date de convocation : le 14 octobre 2013.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 14 présents : 10
votants : 11*

Résultat du vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

*Présents : M. TESTON - CROZIER - AUZAS - BEUGNET - CORNET - HILAIRE -
JOLLIVET - SALA - VERNET - VOLLE*

Excusé : Mr BOUAZZA a donné procuration à Mme BEUGNET.

Absents : Mr MAURIN - DELAUZUN - FIALON

Mme SALA a été élue secrétaire.

**Objet : Achat de terrains à M De SEYNE DE MAYSONNADE DE LARL Jean.
Aménagement de la zone AUO de la Grand Terre.**

Le Premier adjoint rappelle le programme d'aménagement de la zone AUO de La Grand Terre.

Il propose au Conseil Municipal de procéder aux acquisitions de terrains appartenant à M De SEYNE DE MAYSONNADE DE LARL nécessaires aux accès à la voirie et au bac de rétention des eaux pluviales.

.../...

HP

Il précise que le propriétaire n'a pas signé la convention de financement de la PVR.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- DECIDE d'acquérir les parcelles suivantes appartenant à M De SEYNE DE MAISONNADE DE LARL Jean, sis La grand Terre :

N° de parcelle	Superficie
D 1 818	84 m ²
D 1 819	36 m ²
Total à acquérir	120 m²

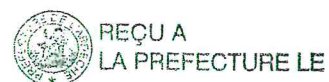
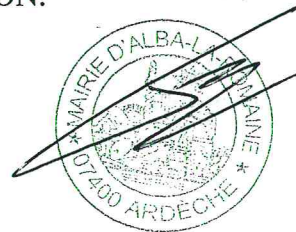
- FIXE en l'absence de convention de financement le prix d'acquisition à 1 € pour l'ensemble des parcelles.

- PRECISE que les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

- CHARGE M. Joël TESTON, Premier Adjoint, de signer les actes notariés correspondants et tout autre document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 22 octobre 2013.

POUR COPIE CONFORME,
Alba La Romaine, le 23 octobre 2013.
LE PREMIER ADJOINT,
Joël TESTON.



28 OCT. 2013

.../...